REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie FONDS ROUTIER (E.P.A)



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland ROAD FUND (P.A.C)

/ADM/FR/19 DU DECISION N°

Portant constatant la Composition de la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier

L'ADMINISTRATEUR,

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant lois de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019;

Vu le Décret n°2005/239 du 24 juin 2005 portant organisation et fixant les modalités de fonctionnement du Fonds Routier, modifié et complété par le Décret n° 2012/173 du 29 mars 2012 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs et aux autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2019;

Vu l'amêté conjoint n°226/MINMAP/MINFI du 06 août 2013 fixant le montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Rapporteurs des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des sous-Commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des Marchés Publics impliquées dans la Passation, le Suivi et le Contrôle des Marchés

Vu l'arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Établissements Publics ;

Vu la résolution n°00016/FR/ADM/PCG/CG/18 du 27 décembre 2018 relative à l'adoption du budget du Fonds Routier au titre de l'exercice 2019 au cours de la 225ème session du Comité de Gestion tenue le 27 décembre 2018:

Vu la décision n° 434/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certains Établissements Publics ;

Vu la note de service n°033/NS/MINMAP/CAB du 25 avril 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés placées auprès de certains Établissements Publics;

Vu la désignation dans Cameroon Tribune du 09 janvier 2019 des Représentants du Ministère des Finances au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics ;

Vu la décision n° 61/FR/ADM/DAF/2018 portant désignation du Représentant du Maître d'Ouvrage au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Fonds Routier;

Vu la décision n° 62/FR/ADM/DAF/2018 portant désignation du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Fonds Routier;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1:

La Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier est à compter de la signature de la présente décision, constatée ainsi qu'il suit :

Signaturo		Administration
Qualité	Nom & Prénoms	Services du Premier Ministre
Président	Monsieur Peter SAKWE WASOWIDE	Représentant du Maître d'Ouvrage
Membres	Monsieur ELOUNDOU Affiliatio	Représentant du MINMAP
	Monejour NGANEL Jefellile	Représentant du MINFI
	Madama El ()N() Milelle epse Altorto	Représentant du MiNTP
	Monsieur le Représentant du MINTP Madame UM NSOA née EBONGUE Georgette	
Secrétaire	Madame UM NSOA fiee EBONGGE Goorgania	Fonds Routier

Article 2:

Le Président, les membres et la Secrétaire de la commission visée à l'article 1er ci-dessus sont désignés pour un mandat de deux (02) ans renouvelable une fois. Toutefois, il peut être mis fin à leur mandat à tout moment, en cas de manquement avéré.

Article 3 : Conformément à l'article 22 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 susvisé, le Président, les membres et la Secrétaire perçoivent une indemnité de session dont les montants sont fixés par un texte particulier.

Article 4: La présente décision sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Yaoundé, le 0 5 NW. 2019

L'Administrateur du Fonds Routier

Jean Claude ATANGA BIKOE

Ampliations:

- MINMAP

Intéressés

Affichage

- Archives/Chronos

Immeuble SNI – 12" et 13" étages BP 6221 Yaoundé, Cameroun Tél. : (237) 22 47 52 * Fax : (237) 22 47 89